

ENQUETE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES (ECAM)

VOLUME II: RESULTATS

**Tome 2 : DISTRIBUTION DES REVENUS ET CONSOMMATION
DES MENAGES AU CAMEROUN EN 1996**

Yaoundé, Décembre 1997

CHAPITRE 1. INTRODUCTION.....	54
CHAPITRE 2. PAUVRETE ET DISTRIBUTION DES REVENUS	55
2.1. DISTRIBUTION NATIONALE ET INTER-REGIONALE	55
2.2. INEGALITES DES REVENUS ET PAUVRETE.....	57
2.3. PAUVRETE, REGIONS ET GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES	61
CHAPITRE 3. CONSOMMATION DES MENAGES	64
3.1. STRUCTURE ET NIVEAU DE LA CONSOMMATION.....	64
3.2. CONSOMMATION ET REVENUS	69
CHAPITRE 4. EVOLUTION DES REVENUS ET DE LA CONSOMMATION DES MENAGES.....	72
4.1. DYNAMIQUE DES REVENUS	72
4. 2. MODIFICATIONS DES STRUCTURES DE CONSOMMATION.....	74
5. CONCLUSION.....	75
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	76
ANNEXES.....	78
ANNEXE 1: CONCEPTS ET DEFINITIONS	79
ANNEXE 2: NOTE SUR LE CALCUL DES INDICATEURS DE PAUVRETE.....	80

Chapitre 1. Introduction

La formulation, la mise en oeuvre et le suivi de bonnes politiques économiques et sociales requièrent une bonne information statistique, c'est à dire une information respectant les règles de l'art sur le plan scientifique, mais également collectée régulièrement. A cet égard, l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM) réalisée au premier semestre 1996 est venue combler une lacune dans le cadre de l'information socio-économique au Cameroun. Une telle opération devra se réaliser régulièrement à intervalle de 3 à 5 ans, de manière à permettre un meilleur suivi/évaluation de la politique socio-économique.

En effet après la réalisation de l'Enquête Budget-Consommation (EBC) en 1984, ce genre d'opérations s'est fait rare au niveau national, malgré quelques réalisations couvrant une ville ou une région. La nécessité de ce genre d'opérations était d'autant plus pressante ces dernières années que, bien que l'on sache sans risque de se tromper que les difficultés économiques de la dernière décennie ont affecté toutes les populations, il fallait être en mesure d'en évaluer l'ampleur et la profondeur pour cibler de manière rigoureuse les politiques.

Ce tome 2 qui se situe dans le cadre des premiers résultats de cette enquête complète celle réalisée dans le tome I sur les conditions de vie des ménages. Elle vient la compléter dans la mesure où elle s'attelle à exhiber de manière quantitative, les disparités de revenus au niveau des populations. Elle comporte trois chapitres. Après l'introduction, le deuxième chapitre est consacré à l'analyse des revenus des ménages. Il permet de se faire une idée précise sur la distribution des revenus au niveau national et régional et de mesurer les écarts entre les régions pour ce qui est du phénomène de la pauvreté. Le troisième chapitre quant à lui s'appesantit sur l'étude de la consommation des ménages et sur l'origine du revenu qui permet de satisfaire cette consommation. Le quatrième chapitre présente une esquisse de l'évolution des revenus et de la consommation des ménages, avec comme point de repère l'année 1984.

En conclusion, l'étude relève que la pauvreté est davantage un fléau des zones rurales. En outre, elle constate que certains groupes de populations sont tellement pauvres qu'ils ne consacrent pratiquement aucune part de leurs revenus à certaines dépenses prioritaires telles que la santé et l'éducation. Enfin, l'étude note que la structure de consommation des populations pauvres les prédispose à des déséquilibres nutritionnels.

Chapitre 2. Pauvreté et distribution des revenus

2.1. Distribution nationale et inter-régionale

La caractéristique dominante de la distribution des revenus au Cameroun est la forte concentration dans les bas revenus. Le revenu moyen du ménage, ajusté par équivalent adulte s'élève à 275300 FCFA par an. Il varie de 62800 FCFA pour les 10% des ménages les plus pauvres à 957100 FCFA par an pour les 10% des ménages les plus riches. En fait 23% des personnes vivent dans des ménages où le revenu ajusté par équivalent adulte est inférieur à 100000 FCFA et près de 51% dans des ménages où ce revenu est inférieur à 150000 FCFA. La présente description peut être visualisée à travers le graphique 2.1 qui retrace la distribution des revenus et où l'on voit une forte concentration des ménages dans les tranches de revenu par unité de consommation comprise entre 50000 FCFA et 200000 FCFA par an.

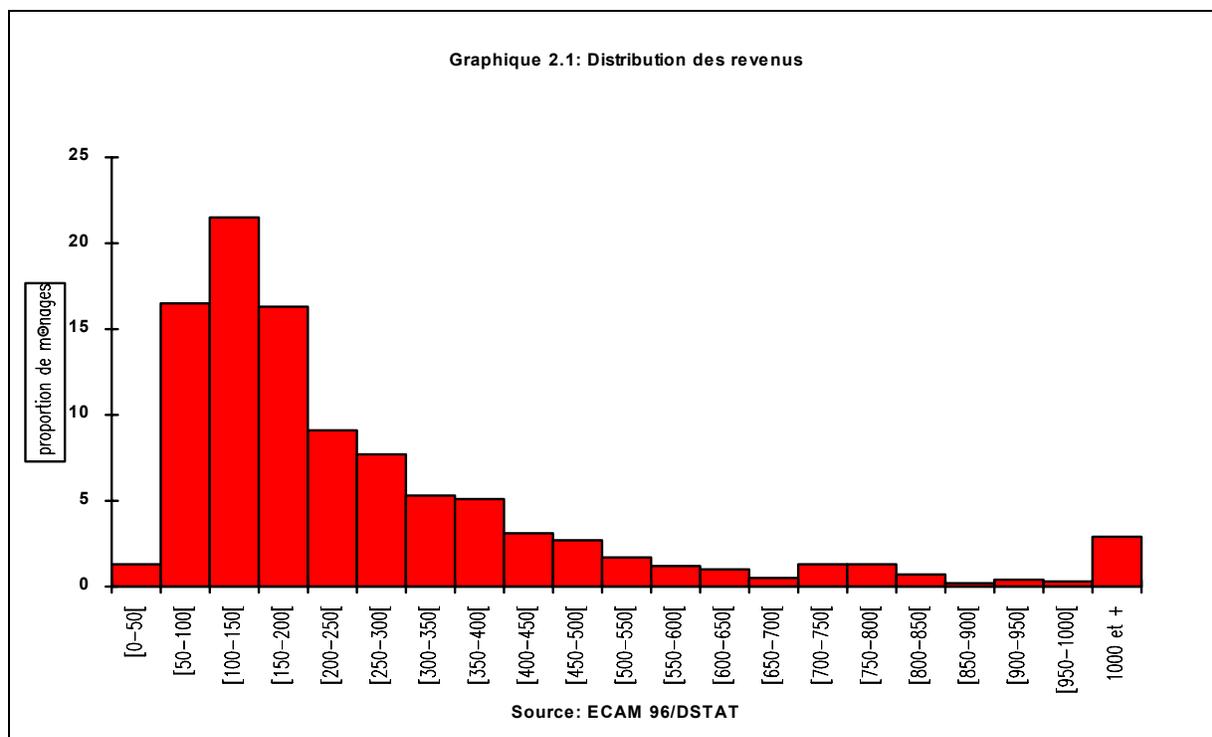
Les disparités relevées ci-dessus se retrouvent au niveau de la concentration des dépenses. Les 20% des ménages les plus pauvres comptent une population de près de 3,4 millions de personnes soit 26,3% de la population estimée par l'enquête; mais ces personnes ne concentrent que 8,7% du revenu total. A l'autre extrême les 20% des ménages les plus nantis regroupent une population de près de 1,6 million de personnes soit 12,1% de la population estimée par l'enquête; cependant ces ménages concentrent près de 40% des revenus. A titre de comparaison l'enquête réalisée en milieu urbain au Niger en 1989-1990 a montré que les 20% des ménages les plus pauvres concentraient 7% des revenus et 20% les plus riches 40%¹.

Tableau 2.1: Dépense moyenne par équivalent adulte et par décile

Déciles des dépenses par E.A.	Dépense moyenne par E.A. (en 1000 FCFA)	Dépense moyenne par tête (en 1000 FCFA)	Pourcentage dépense totale	Population totale (en 1000)	Pourcentage population
1	62,8	49,5	3,4	1614,1	12,4
2	92,3	73,4	5,7	1812,8	13,9
3	106,6	89,6	6,7	1744,7	13,4
4	140,2	113,2	7,3	1527,9	11,7
5	165,5	133,0	7,9	1405,7	10,8
6	198,8	162,6	8,5	1255,9	9,6
7	255,1	211,3	10,0	1147,1	8,8
8	327,1	280,9	11,0	957,1	7,3
9	445,0	398,6	12,6	788,5	6,0
10	957,1	862,3	26,9	792,7	6,1
Ensemble	275,3	236,8	100,0	13046,3	100,0

Source: ECAM 96/DSTAT.

¹Direction de la Statistique et des Comptes nationaux (République du Niger), « Enquête sur le Budget et la Consommation des ménages au Niger-phase urbaine, 1989-1990 », Novembre 1994



Une analyse par région laisse également apparaître des inégalités importantes. Si on se limite aux indicateurs moyens, on peut constater que les régions urbaines sont nanties et les zones rurales démunies. En effet dans les premières, la dépense moyenne annuelle par équivalent adulte est supérieure à 400000 FCFA par an alors qu'elle est inférieure à 200000 FCFA par an dans les régions rurales. Ces dernières avec 70,3% de la population ne concentrent que 49,7% des revenus alors que les régions urbaines regroupent 29,7% de la population et 50,3% des revenus.

Un classement des régions laisse apparaître Douala comme la ville où le revenu moyen est le plus élevé, suivie de Yaoundé et des Autres villes. Cependant même entre les centres urbains, les différences sont importantes puisque la dépense moyenne par unité de consommation à Douala est de 18% supérieure à celle de Yaoundé et de près de 46% supérieure à celle des Autres villes. Pour ce qui est des zones rurales, les différences quoique moins importantes que dans les centres urbains, sont néanmoins non négligeables. La région des Hauts-plateaux vient en tête, suivie de la Savane. La région Forestière ferme la queue.

Tableau 2.2: Proportion des ménages, de la population et des ménages par région et concentration des dépenses

	Yaoundé	Douala	Autres villes	Forêt	Hts-Plateaux	Savane	Ensemble
% des ménages	8,5	11,2	14,2	15,6	24,6	25,9	100,0
% de la population	7,1	9,7	12,9	18,2	27,9	24,2	100,0
% des revenus	12,1	20,5	17,7	11,8	19,9	18,0	100,0
Dépense moyenne par E.A (en 1000 FCFA)	441,9	522,5	358,5	165,6	219,3	188,0	275,3
Dépense moyenne par tête (en 1000 FCFA)	390,7	462,8	305,6	139,2	183,5	160,7	236,8

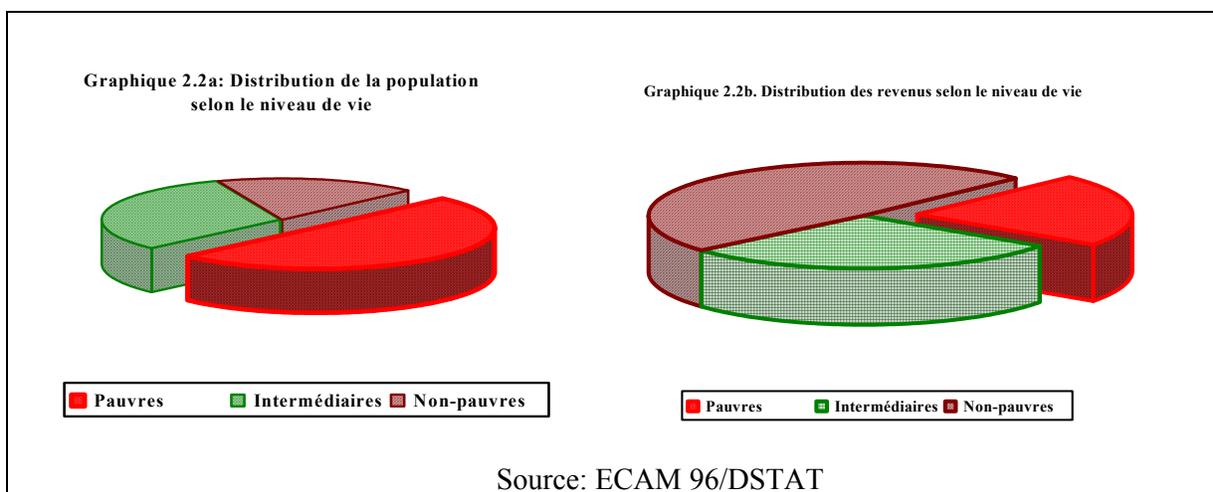
Source: ECAM 96/DSTAT.

Les différences régionales relevées ci-dessus ont certainement pour fondement la situation de l'emploi dans ces régions. En se référant à l'analyse des différentiels des niveaux de vie vis-à-vis du marché du travail, on peut déjà dire qu'au Cameroun, les ruraux s'occupent essentiellement de l'agriculture, emplois qui rapportent nettement moins que les emplois salariés en milieux urbains. Par ailleurs, même pour les emplois salariés, l'existence de zone de salaires qui induit une discrimination défavorable aux régions rurales, ne peut que permettre une accentuation des écarts entre les régions.

2.2. Inégalités des revenus et pauvreté

Au niveau national 38,4% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté; 33,2% sont classés comme intermédiaires et 28,4% comme aisés. La taille des ménages pauvres est généralement plus grande que celle des autres groupes. En fait le niveau de vie est négativement corrélé avec le nombre de personnes vivant dans le ménage. Ainsi on arrive au fait que 50,5% de personnes vivent dans les ménages pauvres, 31,4% vivent dans les ménages intermédiaires et seulement 18,1% dans les ménages riches.

Les individus vivant dans les ménages pauvres cumulent moins du quart de la consommation finale des ménages (22,3%). Les ménages intermédiaires concentrent 28,9% de cette consommation, alors que les ménages aisés cumulent 48,8% de la consommation finale des ménages.



Une analyse par région montre que la pauvreté est plus un phénomène rural que urbain, quoique l'incidence de la pauvreté (proportion de la population vivant dans les ménages pauvres dans la population) en zone urbaine ne soit pas négligeable. L'incidence de la pauvreté la plus forte est relevée dans la région des Hauts-plateaux avec 66%, phénomène à corrélérer avec la forte taille des ménages que l'on rencontre dans cette région. Les deux autres régions rurales (la Forêt et la Savane) avec respectivement une incidence de la pauvreté de 63,8% et 56,7% talonnent la première.

Dans les régions urbaines, Yaoundé avec une incidence de la pauvreté de 29,6% paraît être la région la moins lotie. Les Autres villes occupent une position médiane (21,4%) et Douala est la région où l'incidence de la pauvreté est la plus faible (19,7%).

Tableau 2.3: Dépense moyenne par unité de consommation et par an et proportion de la consommation totale selon le niveau de vie et par région

		Yaoundé	Douala	Autres villes	Forêt	Hauts-Plateaux	Savane	Ensemble
Pauvres	Dépense(en 1000)	119,2	93,7	112,6	100,3	103,0	97,1	101,1
	% consom.	8,9	4,2	7,7	43,7	39,8	32,8	22,3
	% population	29,6	19,7	21,4	63,8	66,0	56,7	50,5
	% ménages	17,4	15,1	14,5	54,8	47,5	50,0	38,4
Intermédiaires	Dépense (en 1000)	219,3	217,5	220,4	200,3	104,8	199,7	207,4
	% consom.	18,3	14,7	32,9	41,5	29,9	39,3	28,9
	% population	32,1	31,6	46,2	30,9	24,1	32,5	31,4
	% ménages	27,1	26,8	39,3	35,6	31,1	35,1	33,2
Aisés	Dépense(en 1000)	652,2	773,9	553,5	410,5	498,0	466,4	590,6
	% consom.	72,8	81,1	59,4	14,8	30,3	27,9	48,8
	% population	38,3	48,7	32,4	5,3	9,9	10,8	18,1
	% ménages	55,5	58,2	46,2	9,6	21,4	14,9	28,4
Ensemble	Dépense(en 1000)	442,0	522,5	358,5	165,6	219,3	188,0	275,3
	% consom.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	% population	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	% ménages	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ECAM 96/DSTAT

L'examen des caractéristiques régionales montre que la ville de Yaoundé vient en seconde position pour ce qui est du niveau de revenu moyen par unité de consommation, devançant nettement les Autres villes. Cependant pour ce qui est de la pauvreté, la capitale avec une incidence de 29,6% est classée nettement après les Autres villes où cet indicateur se situe à 21,4%.

La première explication de cette situation est la plus forte inégalité des revenus à Yaoundé. En effet quelle que soit la mesure d'inégalité utilisée, on s'aperçoit que Yaoundé et Douala sont les villes où les inégalités de revenu sont les plus marquées.

Deux mesures d'inégalité ont été calculées. L'indice de Gini qui décrit la distribution des revenus cumulés dans la population, la Log variance, qui est la variance du Logarithme du revenu, indicateur par excellence de mesure de la dispersion.

L'indice de Gini est de 0,44 à Yaoundé contre 0,35 pour les Autres villes, et la variance du Logarithme du revenu y est de 0,49 contre 0,44 pour les Autres villes, révélant ainsi la plus forte inégalité des revenus dans la capitale. Cette plus forte inégalité dans la capitale se confirme d'ailleurs quand on décompose la Log-variance; en effet la contribution de cette ville à l'inégalité entre les ménages est de près de 30%, la ville de Douala qui suit en termes d'inégalités y contribuant pour un peu moins de 22%; et à l'autre extrême, la région la moins inégalitaire étant la Forêt avec 6,8%.

La deuxième raison qui fait que l'incidence de la pauvreté soit plus forte à Yaoundé provient de la forte taille dans les ménages pauvres dans la capitale par rapport aux Autres villes. La

différence des tailles de ménages entre les ménages pauvres et aisés est de 5 personnes dans la capitale et n'est plus que de 4,2 personnes dans les Autres villes. La capitale paraît ainsi comme la ville où les ménages pauvres regroupent un grand nombre de personnes alors que les ménages aisés se regroupent plus autour de la famille nucléaire stricte qui ne comprend que les conjoints et leurs enfants.

L'autre spécificité régionale qu'il convient de relever est celle de la région des Hauts-plateaux. Parmi les zones rurales, cette région est celle qui compte la proportion de ménages pauvres la moins élevée (47,5%) contre au moins 50% pour chacune des deux autres régions; cependant elle accuse la plus forte incidence de la pauvreté. Là également, la taille des ménages fortement élevée parmi les pauvres dans la région des Hauts-Plateaux en est une des raisons.

En revenant sur les inégalités de revenus, il convient de signaler que quel que soit l'indicateur de revenu utilisé, l'indice de Gini est d'environ 0,42 et la Log variance de 0,67. A titre de comparaison l'indice de Gini était de 0,47² au Cameroun en 1984 et de 0,42 en zone urbaine au Niger en 1989-1990.

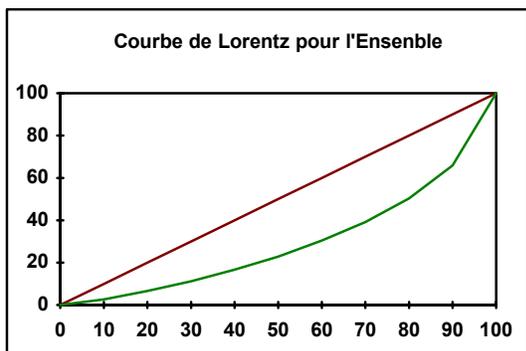
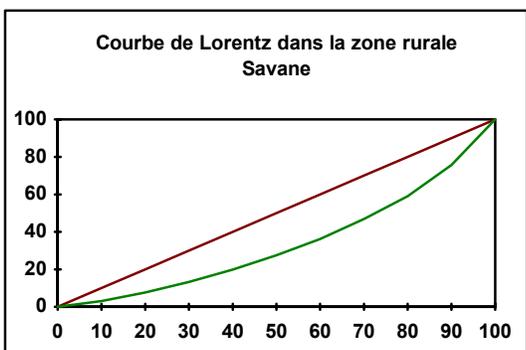
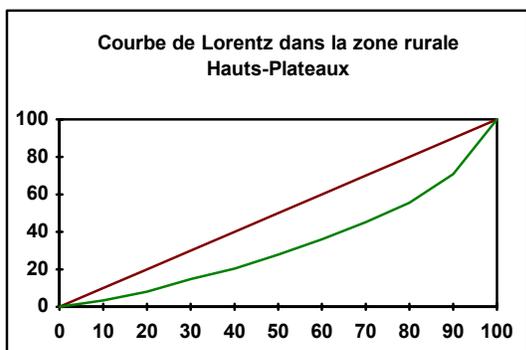
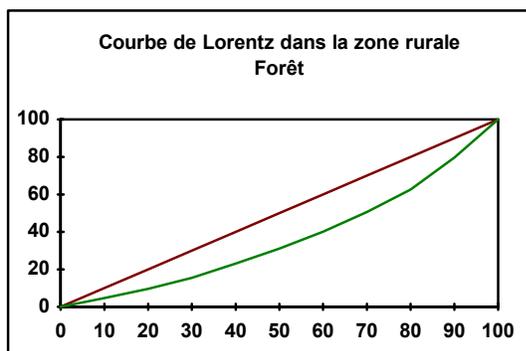
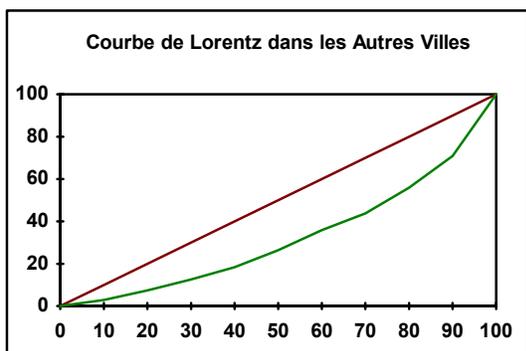
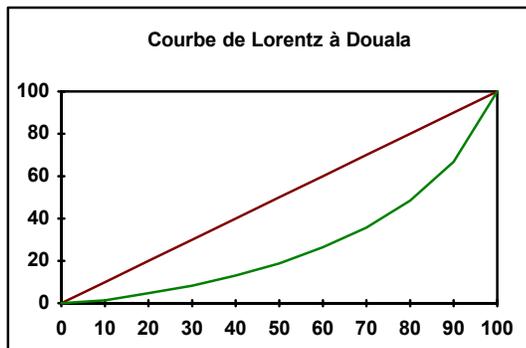
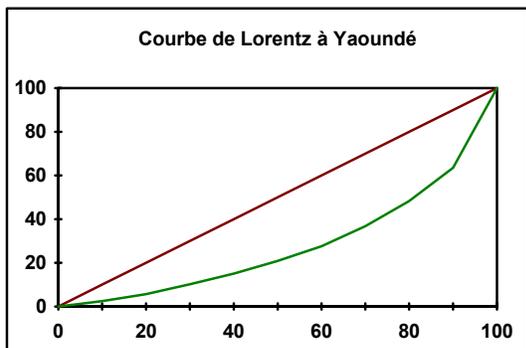
Une comparaison inter-régionale montre que les inégalités de revenus sont nettement plus marquées en milieu urbain qu'en milieu rural. L'indice de Gini varie de 0,27 dans la région rurale forestière à 0,45 à Yaoundé. Par ailleurs Yaoundé et Douala sont les seules régions où les inégalités sont plus marquées qu'au niveau national.

Tableau 2.4. Mesures d'inégalités par région

	Indices de Gini			Log Variance		
	Dépense totale du ménage	Dépense par E.A.	Dépense par tête	Dépense totale du ménage	Dépense par E.A.	Dépense par tête
Niveau de mesure	Ménage	Individu	Individu	Ménage	Individu	Individu
Yaoundé	0,45	0,44	0,46	0,61	0,49	0,54
Douala	0,47	0,45	0,45	0,80	0,67	0,72
Autres Villes	0,41	0,35	0,37	0,59	0,44	0,49
Forêt	0,30	0,27	0,28	0,33	0,25	0,27
Hts-plateaux	0,36	0,34	0,36	0,47	0,35	0,39
Savane	0,39	0,32	0,34	0,58	0,37	0,40
% Variance Inter-Région	-	-	-	12,3	21,2	21,5
Ensemble	0,43	0,41	0,43	0,67	0,57	0,62

Source: ECAM 96/DSTAT.

²LYNCH G. S. « Income distribution, poverty and consumer preferences in Cameroon », August 1991



2.3. Pauvreté, régions et groupes socio-économiques

L'incidence de la pauvreté³ a déjà été évoquée et on a établi un classement qui a permis de distinguer les régions les plus affectées par le phénomène de la pauvreté de celles qui le sont le moins. Cependant les différentes régions n'ont pas le même poids pour ce qui est de la population. Tenir compte de ce dernier aspect permet d'évaluer l'importance réelle de ce phénomène au niveau régional et national et d'en tirer des leçons pour la définition des mesures ciblées de lutte contre ce fléau.

Les trois régions urbaines qui, rappelons-le, concentrent 29,7% de la population totale ne contribuent qu'à 13,5% à la pauvreté nationale alors que la partie non-urbaine y contribue pour 86,5% avec plus de 70% de la population. Globalement on tend à avoir la confirmation que la pauvreté est essentiellement un phénomène rural. Parmi les zones rurales la région des Hauts-Plateaux est celle où la contribution à la pauvreté nationale est la plus forte (36,4%) et la région Forêt celle où cette contribution est la moins forte (22,9%). Ces résultats restent proches de ceux de l'Enquête Nationale sur la Nutrition (ENS) de 1978, de l'Enquête Budget-Consommation (EBC) de 1984 et de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 1991. En effet selon l'ENS et l'EDS, les régions rurales accusent des déficits nutritionnels importants par rapport aux régions urbaines et le phénomène affectent particulièrement les trois provinces septentrionales et aussi un peu la dorsale Ouest du pays. Quant à l'EBC, elle a établi que l'incidence de la pauvreté la plus élevée en 1984 se rencontrait dans la région des Hauts-Plateaux (50%), qui était suivie du Grand-Nord (47%).

Tableau 2.5.: Décomposition des mesures de pauvreté par région

	Incidence de la pauvreté (P_0)		Intensité de la pauvreté (P_1)		Indice d'aversion de la pauvreté (P_2)	
	Valeur (%)	Contribution (%)	Valeur (%)	Contribution (%)	Valeur (%)	Contribution (%)
Yaoundé	29,6	4,2	16,7	3,7	9,7	3,3
Douala	19,7	3,8	12,8	3,8	8,5	4,0
Autres villes	21,4	5,5	12,6	5,1	7,6	4,7
Forêt	63,8	22,9	41,2	23,4	27,2	23,7
Hts-Plateaux	66,0	36,4	41,5	36,2	26,8	35,9
Savane	56,7	27,2	36,7	27,8	24,5	28,4
Ensemble	50,5	100,0	32,0	100,0	20,8	100,0

Source: ECAM 96/DSTAT.

La contribution à la pauvreté évaluée ci-dessus l'a été sur la base de l'incidence de la pauvreté dans chaque région. Cependant on peut également la calculer à partir de l'intensité de la pauvreté. Cette intensité est définie comme la part relative de revenu qu'on pourrait verser aux pauvres pour les hisser au-delà du seuil de pauvreté⁴.

Selon ce deuxième indicateur, Il faudrait que globalement, les autres catégories de ménages versent aux ménages pauvres 32% de leurs revenus pour les hisser au-delà du seuil de pauvreté. En

³Pour plus de détail sur la définition de ces indicateurs, voir l'annexe 2

⁴ Idem

outre, contrairement à l'incidence, la pauvreté mesurée à partir de ce deuxième indicateur donne des résultats moins dispersés entre les différentes régions. Ainsi la pauvreté est la moins accentuée dans les Autres villes, les pauvres de ces centres urbains n'ayant besoin que de 12,6% des revenus des autres catégories de ménages pour sortir de la pauvreté, alors qu'à l'autre extrême, les régions Forêt et Hauts-plateaux réclameraient respectivement 41,2% et 41,5% des revenus des autres catégories de ménages. En terme de contribution sur la base de l'intensité de la pauvreté, la plus faible est relevée à Yaoundé et à Douala 3,7% et 3,8% respectivement, les Autres villes se situant à 5,1%. Dans la partie rurale, les régions des Hauts-Plateaux et de la Savane sont toujours classées dernières avec des contributions respectives de 36,2% et 27,8%.

Une comparaison entre les contributions à la pauvreté nationale calculées sur la base de l'incidence de la pauvreté et des contributions calculées sur la base de l'intensité de la pauvreté met en exergue des éléments intéressants. En effet, lorsque l'on passe de la première mesure à la seconde, la contribution est en recul pour Yaoundé, les Autres villes et dans une moindre mesure dans la région des Hauts-Plateaux; à Douala elle est stable alors qu'elle est en augmentation pour les deux autres régions que sont la Forêt et la Savane. Par conséquent on peut affirmer que la profondeur de la pauvreté, c'est à dire le degré de pauvreté des plus pauvres y est un problème grave. Ce résultat est confirmé par l'examen de la proportion de personnes vivant dans les ménages très pauvres. Ces derniers sont définis comme ceux où l'on vit avec moins de 100000 FCFA par an et par unité de consommation. Ce seuil a été arrêté en ne tenant compte que des besoins alimentaires. En d'autres termes les personnes très pauvres sont celles qui arrivent à peine à satisfaire leurs besoins alimentaires.

L'incidence de cette pauvreté grave est de l'ordre de 22,9% au niveau national. Elle est effectivement la plus forte dans la région forestière (34,9%). De même les deux autres régions, la Savane et les Hauts-plateaux avec respectivement 28,5% et 27,2% en sont aussi gravement affectées. Il convient aussi de relever que Douala avec une incidence de 12,4% est nettement moins lotie que Yaoundé où cette incidence est de 5,5%. En fait les Autres villes avec une proportion de très pauvres de 3,7% est la région la mieux lotie.

Pour une analyse plus fine à l'intérieur des régions, l'on a arrêté une typologie des ménages en vue d'évaluer lesquels sont les plus affectés par la pauvreté. En milieu urbain, quatre catégories de ménages ont été définies à savoir: les ménages dont le chef est inactif ou chômeur, les ménages dont le chef est actif occupé avec une position d'agent d'encadrement ou de maîtrise, les ménages dont le chef est employé ou ouvrier et les ménages dont le chef exerce dans le secteur informel. En zone rurale, on distingue les ménages où le chef cultive principalement les produits d'exportation (cacao, café, coton, tabac, hévéa), les ménages où le chef cultive des cultures autres que celles précitées et une troisième catégorie regroupant les autres types de ménages.

En milieu urbain les ménages dont le chef est inactif ou chômeur ont la plus forte incidence de la pauvreté dans les Autres villes (41,5%) alors que dans les deux métropoles c'est la catégorie de ménages dont le chef est employé ou ouvrier (37,4% et 28,7% respectivement à Yaoundé et Douala). Pour ce qui est des autres catégories, la pauvreté est presque nulle à Yaoundé et à Douala pour les ménages dont le chef est agent d'encadrement ou de maîtrise et elle est de 10,3% dans les Autres villes. En fait si dans les Autres villes la discrimination semble se faire entre les ménages dont le chef est actif occupé et les autres catégories de ménages, dans les deux métropoles, les ménages de cadres et d'agents de maîtrise sont ceux qui se détachent des autres.

Tableau 2.6.: Incidence et contribution à la pauvreté par GSE en zone urbaine (en %)

	Yaoundé		Douala		Autres villes	
	Incidence	Contribution	Incidence	Contribution	Incidence	Contribution
Inactifs et Chômeurs	34,7	34,3	26,1	26,9	41,5	35,7
Cadres et Maîtrise	0,0	0,0	0,0	0,0	16,3	13,1
Employés et ouvriers	37,4	30,3	28,7	49,1	10,1	15,4
Informels	33,1	35,2	20,0	24,1	24,2	39,8
Ensemble	29,6	100,0	19,7	100,0	20,7	100,0

Source: ECAM 96/DSTAT.

Pour ce qui est de la contribution à la pauvreté, à Yaoundé quand on exclut les ménages ayant à leur tête un agent d'encadrement ou de maîtrise, la contribution est assez proche pour les trois autres types de ménages. A Douala le groupe de ménages qui contribue le plus à la pauvreté est celui dont le chef est employé ou ouvrier, les ménages d'informels et d'inactifs étant assez proches et dans les Autres villes ce sont les ménages d'inactifs et chômeurs et des actifs informels qui y contribuent le plus.

Dans les régions rurales, on note deux genres de situation. Si l'on exclut a priori les "autres ruraux", (c'est à dire les ménages où l'on ne pratique aucune forme d'agriculture et qui sont relativement peu nombreux), on relèvera que dans les régions Savane et Hauts-Plateaux, l'incidence de la pauvreté est moins forte pour les ménages où l'on pratique exclusivement l'agriculture vivrière que dans ceux où l'on cultive les produits d'exportation associées éventuellement à d'autres cultures. Par contre, c'est l'inverse que l'on observe dans la région forestière. En fait toutes catégories confondues, c'est parmi les cultivateurs des produits d'exportation dans la région des Hauts-Plateaux que l'on observe la plus forte incidence de la pauvreté (74,5%).

En termes de contribution à la pauvreté, elle est quasi-égalitaire entre les deux catégories de cultivateurs dans les régions Forêt et Savane; la contribution des ménages non-cultivateurs étant faible. A contrario dans la région des Hauts-plateaux, la contribution à la pauvreté des ménages cultivant essentiellement les produits d'exportation représente les trois quarts de la pauvreté totale.

Tableau 2.7.: Incidence et contribution à la pauvreté par GSE en zone rurale (en %)

	Rural Forêt		Rural Hts-plateaux		Rural Savane	
	Incidence	Contribution	Incidence	Contribution	Incidence	Contribution
Cultivateurs produits d'exportation	63,8	49,5	74,5	73,8	63,9	46,2
Cultivateurs produits vivriers	61,5	48,6	43,0	14,3	53,4	48,9
Autres ruraux	23,2	1,9	61,9	11,9	37,8	4,5
Ensemble	63,8	100,0	66,0	100,0	56,7	100,0

Source: ECAM 96/DSTAT.

Chapitre 3. Consommation des ménages

3.1. Structure et niveau de la consommation

La nature humaine veut qu'en cas de raréfaction des ressources, l'on satisfasse d'abord les besoins essentiels. L'on n'est donc pas surpris de constater que dans le contexte actuel de crise économique, l'essentiel de la consommation des ménages se résume à la satisfaction des besoins d'alimentation, d'habillement, de logement et de santé qui, ensemble, représentent près de quatre cinquièmes des dépenses de consommation finale totales qui s'élèvent à environ 2243,1 milliards de FCFA. Lorsqu'on se ramène exclusivement à la population vivant dans les ménages pauvres, cette proportion avoisine les 86%. Dans ces dépenses totales, la part allouée à l'éducation ne s'élève qu'à 4,3% pour toutes les catégories de ménages. Il convient de s'interroger sur cette part du budget consacrée à l'éducation; la question étant notamment de savoir si les montants des dépenses qui y sont consacrées peuvent permettre de satisfaire ce besoin essentiel. Le cas de la région Savane où le coefficient budgétaire de l'éducation est inférieur à 1% est particulièrement préoccupant.

De l'analyse de la structure de consommation des ménages, il ressort en premier constat qu'elle satisfait à la loi d'ENGEL qui stipule que plus le revenu augmente, moins est importante la part du budget qui est consacrée à l'alimentation. La part des produits alimentaires passe de 53,4% parmi les ménages pauvres à 43,3% pour les ménages aisés. En plus de ce poste, le logement est le seul dont le coefficient budgétaire diminue avec le niveau de vie; ceci étant inhérent au loyer imputé qui tend à gonfler la part des dépenses de loyer des ménages pauvres qui sont en majorité propriétaires du logement qu'ils habitent. Les dépenses d'équipement et d'entretien de maison, de soins personnels, de transport et communications et de loisirs apparaissent par contre comme des biens de luxe puisque leur part dans la consommation augmente avec le revenu.

Par ailleurs il convient de relever que si pour certains postes de dépense comme l'habillement ou l'entretien de maison, les différences des coefficients ne sont pas sensibles entre les différentes classes sociales, il n'en va pas de même pour d'autres tels que les transports et communications. En effet le coefficient budgétaire de ce poste s'élève à 3,6% chez les pauvres, à 5,8% parmi les ménages intermédiaires et à 11,2% chez les ménages aisés. La faiblesse de ce type de dépense apparaît ainsi comme l'une des mesures d'ajustement adoptées par les ménages. Pour accroître leur consommation alimentaire, les individus vivant dans les ménages pauvres acceptent volontier et communément de marcher. En outre ce poste de consommation est certainement important dans les ménages aisés dans la mesure où ils peuvent se permettre l'acquisition d'un moyen de transport.

Tableau 3.1: Structure de la consommation par niveau de vie (en %)

	Pauvres	Intermédiaires	Aisés	Ensemble
Alimentation et boisson	53.4	51.0	43.3	47.8
Habillement et chaussures	7.0	7.4	7.0	7.1
Logement	17.9	17.2	16.9	17.2
Equipement et Entre. Maison	4.1	4.5	4.8	4.6
Santé	7.6	6.6	8.0	7.5
Soins personnels	1.7	2.7	3.1	2.7
Transports et communication	3.6	5.8	11.2	8.0
Education	4.3	4.2	4.3	4.3
Loisirs	0.4	0.6	1.4	0.9
Ensemble	100	100	100	100

Source: ECAM 96 / DSTAT.

On relève également des disparités dans les structures de consommation des différentes régions. A travers ces structures, on peut se faire une première idée sur le niveau de vie global de la région. Ainsi les villes de Douala et de Yaoundé ont de loin les coefficients budgétaires alimentaires les plus faibles, ce qui tend à confirmer le fait que ces deux villes sont celles dans lesquelles l'on dénombre le plus d'aisés. A l'autre extrême, la part de l'alimentation dans la consommation est la plus élevée dans les régions rurales des Hauts-plateaux et de la Savane; ces deux dernières étant d'ailleurs les seules régions où l'alimentation a une part supérieure à 50%. Ceci souligne le fait qu'on est face aux régions à forte incidence de pauvreté. Il y a lieu de remarquer en outre que cette part élevée de la consommation alimentaire dans cette dernière région va de pair avec une forte consommation des vêtements et chaussures, au détriment de l'éducation. Enfin seules les deux autres régions (Autres Villes et Forêt) n'obéissent pas totalement à cette loi.

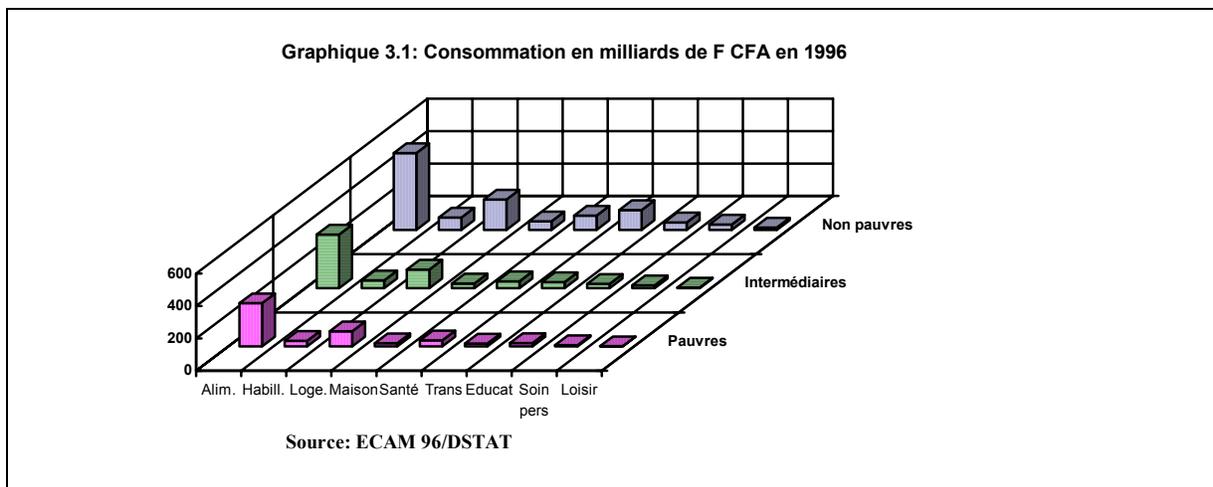
Un aperçu des autres postes de consommation n'apporte que des confirmations aux observations précédentes. On note ainsi une forte consommation relative en biens de transport et communication dans les centres urbains et dans une moindre mesure une forte consommation de loisirs; surtout dans les deux métropoles. Par contre, les dépenses en logement y sont moins importantes que dans les zones rurales. Cependant pour les autres catégories de dépenses, les différences ne se résument pas nécessairement à la simple dichotomie centres urbains/zones rurales.

Tableau 3.2: Structure de consommation finale et par région (en %)

	Yaoundé	Douala	Autres Villes	Forêt	Hauts Plateaux	Savane	Cameroun
Alimentation, boisson	38,4	36,0	48,7	48,5	54,5	58,7	47,7
Habillement, chaussures	6,3	7,3	6,2	7,1	5,8	9,9	7,1
Logement	18,8	21,0	19,9	17,2	12,0	14,8	17,2
Equipement, Entr. Maison	4,4	5,4	4,1	5,4	3,3	5,0	4,6
Santé	7,1	7,6	6,0	9,3	11,0	4,3	7,5
Soins personnels	3,1	3,2	2,6	1,7	3,0	1,9	2,6
Transports, communica.	13,8	12,1	7,9	5,0	5,3	4,3	8,0
Education	6,8	5,7	3,8	4,9	4,4	0,8	4,3
Loisirs	1,3	1,7	0,8	0,9	0,7	0,3	1,0
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Source : ECAM 96 / DSTAT.

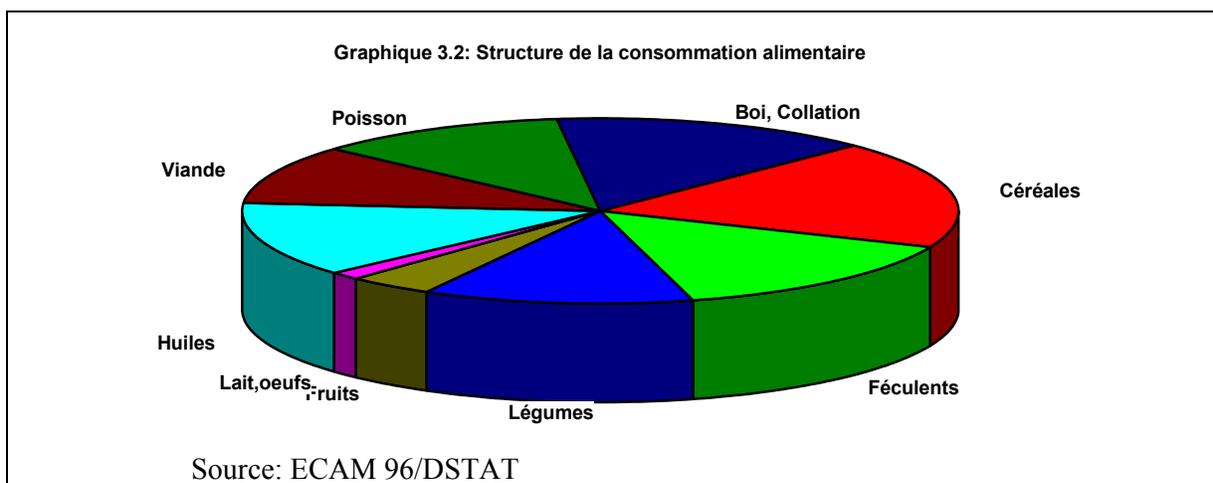
Par ailleurs, il est intéressant de relever que le contraste entre pauvres et aisés est très grand. Rappelons que la consommation annuelle par unité de consommation des aisés s'élève à 590600 F CFA, soit 5,8 fois celle des pauvres et 2,8 fois celle des intermédiaires. Cet écart considérable traduit la très inégale répartition des ressources entre les différentes classes sociales; surtout dans les villes. Mais la pauvreté ne saurait être assimilée seulement aux inégalités dans la mesure où on peut avoir une bonne distribution des revenus avec une forte incidence de la pauvreté. A cet égard, l'objectif prioritaire doit être d'assurer le minimum vital à tous.



En plus de la consommation globale, il est intéressant de se pencher sur la consommation alimentaire qui revêt une importance spécifique dans la mesure où elle a un impact direct sur la santé des populations.

A l'instar des revenus, le niveau de consommation alimentaire varie fortement avec le niveau de vie. Elle s'établit à 53800 FCFA par an et par unité de consommation pour les ménages pauvres, à 104400 FCFA pour les intermédiaires et à 249400 FCFA pour les ménages non pauvres, soit 4,6 fois celle des ménages pauvres.

Une analyse de la structure de consommation alimentaire laisse apparaître une forte prépondérance des céréales (19% de la consommation alimentaire) et des féculents (14,5%). Ces deux groupes de produits sont suivis par ce qu'on pourrait appeler une « alimentation de loisir » (14,3%) où l'on retrouve les repas pris en dehors du ménage et les boissons. A l'autre extrême, les fruits (3,9%) et les produits laitiers et oeufs (1,2%) sont les produits les moins consommés.



La structure de la consommation alimentaire est variable en fonction du niveau de vie. Si les féculents et les produits à base de céréales sont consommés à près de 36% par les pauvres, à 36,4%

par les intermédiaires, la part de ces produits dans la consommation alimentaire des ménages baisse à 29,5% pour les ménages aisés. Les produits laitiers et oeufs ont un comportement opposé au précédent puisqu'ils sont moins consommés dans les ménages de niveau de vie intermédiaire. mais beaucoup plus chez les aisés que parmi les pauvres. Pour ce qui est des légumes, des fruits et des huiles, leur part dans le budget alimentaire diminue quand les conditions de vie s'améliorent. Le poisson et ce que l'on a appelé « l'alimentation de loisirs » ont un comportement opposé, ils apparaissent comme des produits de luxe. Enfin les viandes sont plus consommées parmi les ménages pauvres et les ménages aisés (11,5%) que parmi les ménages intermédiaires (8,6%).

Pour approfondir l'analyse, il est intéressant de se demander dans quelle mesure le niveau et la structure de la consommation alimentaire des populations leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels.

En premier lieu, pour ce qui est des besoins alimentaires, il est évident que les ménages pauvres éprouvent déjà de grandes difficultés à se nourrir et à plus forte raison à atteindre l'équilibre alimentaire eu égard à la définition même de la pauvreté.

Rappelons que dans les ménages pauvres, 46% vivent avec une dépense alimentaire par unité de consommation inférieure à 50000 F CFA et 85% avec cette dépense inférieure à 75000 FCFA; ce qui est relativement faible pour atteindre le seuil quotidien de 2400 calories.

En second lieu, concernant les problèmes nutritionnels, une étude relative au plan alimentaire à long terme 1985-1995 réalisée par la SEDA a montré que l'alimentation au Cameroun était déséquilibrée, car trop riches en glucides, mais pauvres en protides et en lipides. Cette richesse en glucides était inhérente à une forte consommation de céréales, tubercules et racines au détriment des viandes, poissons et autres. Or ce sont les mêmes produits sur lesquels la SEDA avait relevé la forte consommation qui demeurent prépondérants dans l'alimentation, surtout pour les populations pauvres. Sans pour autant tirer des conclusions sur un éventuel déséquilibre nutritionnel en l'absence d'une étude approfondie, on est cependant amené à souligner qu'on pourrait être là face à un tel problème.

Au-delà des différences constatées relativement au niveau de vie, la structure de consommation épouse également des spécificités régionales. Ainsi on relève une forte consommation de céréales dans la région rurale savane (36,9 %) et la plus faible consommation de féculents (1,5%). A l'inverse dans les régions rurales Forêt et Hauts-Plateaux, la consommation de féculents à base de tubercules est prépondérante. Les deux métropoles, parce qu'elles sont approvisionnées par les autres régions du pays ont une structure alimentaire beaucoup plus équilibrée.

Par ailleurs, il apparaît que les caractéristiques de la consommation des ménages aisés se retrouvent plus dans les centres urbains alors que ceux des ménages pauvres se rencontrent dans les zones rurales. Ainsi le poisson, le lait et produits laitiers ainsi que « l'alimentation de loisirs » ont une forte prépondérance dans les centres urbains alors que les féculents et amidons et les légumes se consomment plus dans les régions rurales. En outre, la région rurale des Hauts-Plateaux se singularise avec la plus forte consommation en céréales et féculents (43,3% de la consommation alimentaire) et la plus faible consommation en viandes et poissons (15,5 % de cette consommation). On comprend une fois de plus pourquoi l'on rencontre dans cette région une forte prévalence des carences nutritionnelles.

Tableau 3.3: Structure de consommation alimentaire (en %) par région.

Produit	Région						Ensemble
	Yaoundé	Douala	Autres villes	Forêt	Hts-Plateaux	Savane	
Céréales et produits céréaliers	12,8	14,3	20,6	4,6	16,1	36,9	19,0
Féculets et amidons	12,1	13,0	9,8	27,0	27,2	1,5	14,5
Légumes, légumineuses	11,7	11,7	11,7	19,7	8,8	12,9	12,3
Fruits et noix	4,2	3,2	2,5	8,5	3,1	3,7	3,9
Produits laitiers et oeufs	3,8	2,4	1,6	0,1	0,0	0,2	1,2
Huiles, graisses et divers.	9,4	14,3	12,5	6,7	18,8	12,0	13,0
Viandes, charcuterie, volailles	11,0	11,9	14,6	8,4	5,9	10,9	10,5
Poissons, crustacés	13,5	12,3	9,5	13,2	9,6	11,5	11,3
Repas, collations boissons	21,4	17,0	17,2	11,8	10,5	10,5	14,3

Source: ECAM 96/DSTAT

Tableau 3.4: Dépense alimentaire moyenne des ménages (en milliers de FCFA) et structure de la consommation alimentaire selon le niveau de vie

	Pauvre			Intermédiaire			Aisés		
	Montant du ménage	Montant par E.A.	%	Montant du ménage	Montant par E.A.	%	Montant du ménage	Montant par E.A.	%
Céréales	73,8	12,4	23,1	103,7	23,6	22,6	100,6	32,7	13,1
Féculets et amidons	40,2	6,8	12,6	63,3	14,4	13,8	125,9	40,9	16,4
Légumes et graines	45,0	7,6	14,1	56,4	12,8	12,3	85,2	27,7	11,1
Fruits et noix	13,7	2,3	4,3	19,7	4,5	4,3	24,6	8,0	3,2
Produits laitiers et oeufs	2,2	0,4	0,7	1,8	0,4	0,4	16,9	5,5	2,2
Huiles et divers	45,3	7,6	14,2	61,4	14,0	13,4	91,4	29,7	11,9
Viandes	36,7	6,2	11,5	39,4	9,0	8,6	88,3	28,7	11,5
Poissons	30,3	5,1	9,5	52,7	12,0	11,5	95,2	30,9	12,4
Collation, boisson et tabac	31,9	5,4	10,0	60,1	13,7	13,1	139,6	45,3	18,2
Ensemble	319,1	53,8	100,0	458,5	104,4	100,0	767,7	249,4	100,0

Source: Ecam 96/DSTAT

3.2. Consommation et revenus

Si on se limite aux seuls niveaux de la consommation et à la répartition des dépenses par produit, on masque les différentes composantes du revenu qui décrivent pourtant bien les moyens de subsistance par excellence des pauvres en général et particulièrement de ceux des régions rurales. L'analyse de la consommation par origine de revenus permet de combler cette lacune.

En premier lieu et comme on pouvait s'y attendre, dans les régions urbaines, la consommation est fortement financée par le revenu monétaire qui inclut dans le cas d'espèce tout avoir monétaire y compris les dons reçus en espèces. Ainsi dans l'ensemble, plus de 76% de la consommation finale des ménages est financée par un revenu monétaire, cette proportion avoisinant les 90% pour les ménages aisés en zones urbaines. La consommation monétaire est particulièrement faible pour les pauvres de la région forestière, seul groupe où on enregistre une proportion inférieure à 50%.

La deuxième composante du revenu est l'autoconsommation alimentaire qui représente 12% de la consommation finale des ménages. A l'opposé du revenu monétaire, elle est très élevée en milieu rural où elle dépasse systématiquement le cap de 20% - dépassant même les 27% dans la région Forêt - et très faible dans les zones urbaines où cette autoconsommation est systématiquement inférieure à 3%, inférieure à 1% dans les deux métropoles (Douala et Yaoundé).

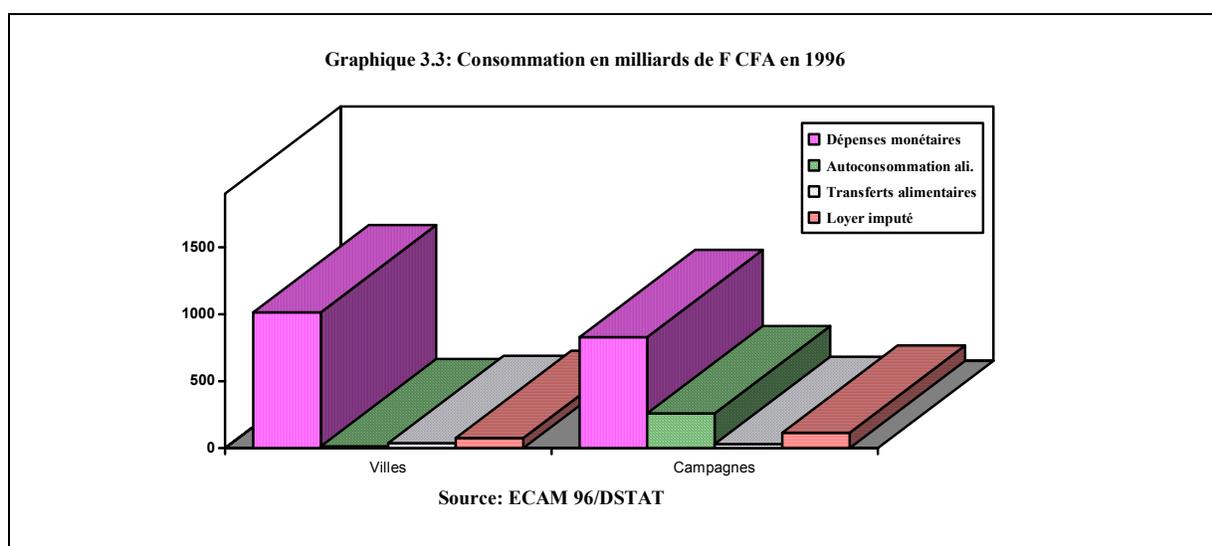
Si on se restreint à la consommation alimentaire, on note une forte prévalence de l'autoconsommation alimentaire dans les campagnes où elle représente 42,2% de la consommation alimentaire contre 2,9% dans les villes. Ce résultat traduit parfaitement la tendance pour les populations pauvres et notamment celles des zones rurales à adopter comme stratégie l'exercice d'activités agro-pastorales -que ce soit en emploi principal ou secondaire- afin de satisfaire leurs besoins alimentaires. Il ne fait aucun doute que la pauvreté se serait aggravée si les conditions naturelles et climatiques étaient hostiles à ce genre d'activités. L'on constate que les couches pauvres arrivent ainsi, à travers l'agriculture ou l'élevage, à compenser dans une certaine mesure leur faible niveau de revenu monétaire. Cependant cette stratégie n'est pas encore suffisante pour permettre aux ménages concernés de se hisser au-dessus du seuil de pauvreté.

La troisième composante du revenu est le loyer imputé qui représente un loyer fictif pour les ménages propriétaires du logement qu'ils habitent ou qui sont subventionnés. Ce loyer imputé représente 6,6% des revenus des ménages urbains et 9,3% de ceux des ruraux. La raison de cette différence étant que l'accès à la propriété est relativement moins difficile dans les campagnes. En plus ce loyer imputé est toujours plus élevé pour les ménages pauvres que pour les autres catégories de ménages. En fait à côté de l'autoconsommation alimentaire, l'accès à la propriété, quelles que soient les conditions de l'habitat, représente une autre stratégie de survie pour beaucoup de ménages pauvres qui ne peuvent pas toujours se payer le luxe d'une location.

Comme on aurait pu l'imaginer, les transferts alimentaires constituent la compensation des ménages pauvres vis-à-vis des autres catégories de ménages. En effet quand les premiers reçoivent des dons en espèces, ils ont tendance à compenser grâce à ces transferts de produits alimentaires qui vont en général des campagnes vers les régions urbaines. Pour cette étude, seuls les transferts en nature de produits alimentaires ont été saisis et ils représentent 3% de la consommation totale et 6,1% de la consommation alimentaire. La part des transferts dans le revenu varie très peu en fonction de la région. Cependant, on note que ces transferts dépassent le cap de 3% dans les régions urbaines

et restent inférieurs à 3% dans les régions rurales. La région Forêt fait cependant exception puisque la part des transferts dans la consommation finale des ménages y atteint 3,8%.

Ainsi une première synthèse relative à cette décomposition du revenu permet de cibler les types de ménages susceptibles d'être vulnérables. Les ménages ruraux à faible autoconsommation alimentaire rencontrent des problèmes, faible autoconsommation qui pourrait avoir pour origine l'âge ou la maladie, facteurs qui limiteraient les activités agro-pastorales. Ces problèmes sont plus accentués pour les ménages n'ayant aucun support en milieu urbain leur permettant de bénéficier de transferts monétaires, ou encore ne sont pas propriétaires de leur logement. En outre la région Forêt où le revenu monétaire est particulièrement faible peut être extrêmement vulnérable à des phénomènes naturels qui pourraient entraîner de mauvaises récoltes.



Une analyse de la structure de la consommation alimentaire par type de revenu laisse apparaître quelques faits intéressants. On note ainsi la prépondérance de l'autoconsommation parmi les ménages pauvres et intermédiaires pour ce qui est des céréales et des féculents. Même parmi les ménages aisés, on a une part de 23,2% d'autoconsommation de ces denrées. En fait la culture de ces produits étant relativement aisée, une proportion importante de ménages s'y adonne et utilise ainsi cette stratégie pour s'ajuster face à la réduction des revenus monétaires.

On remarque également que quel que soit le groupe de produits, la part de l'autoconsommation diminue avec le niveau de vie, sauf pour ce qui est de la viande et du poisson où les ménages intermédiaires ont une forte part d'autoconsommation par rapport aux autres types de ménages. En fait cette forte autoconsommation, parce qu'elle est pratiquement exclusive à la région forestière, provient essentiellement de la chasse et de la pêche et non de l'élevage ou de la pisciculture. Il apparaît également que ces activités de chasse et de pêche peuvent permettre à des ménages ruraux de se hisser au-dessus du seuil de pauvreté.

Tableau 3.5: Financement de la consommation globale par type de revenu (en %)

	Pauvre				Intermédiaire				Aisés			
	Monétaire	Auto alim.	Loyer imp.	Transferts	Monétaire	Auto alim.	Loyer imp.	Transferts	Monétaire	Auto alim.	Loyer imp.	Transferts
Yaoundé	82,8	0,6	13,2	3,3	86,4	1,5	8,9	3,3	91,0	0,8	4,2	4,1
Douala	79,7	0,8	12,1	7,4	85,9	1,1	9,4	3,7	92,4	0,5	4,4	2,7
Autres villes	76,3	3,2	17,5	2,9	82,3	4,0	11,4	2,4	89,7	1,1	5,8	3,5
Forêt	47,2	32,9	16,6	3,3	60,0	25,0	11,5	3,5	65,5	19,5	9,2	5,8
Hauts-plateaux	64,2	24,1	10,2	1,6	64,4	22,1	9,4	4,1	75,4	19,0	4,5	1,2
Savane	55,2	29,2	14,2	1,3	69,4	19,2	9,0	2,4	73,5	14,3	8,2	4,0
Ensemble	60,1	24,2	13,4	3,2	72,4	14,5	10,0	3,1	86,6	5,1	5,2	3,1

Tableau 3.6: Structure de la consommation alimentaire selon le type de revenu (en %)

	Pauvre			Intermédiaire			Aisés		
	Monétaire	Autoconso	Transferts	Monétaire	Autoconso	Transferts	Monétaire	Autoconso	Transferts
Céréales et féculents	35,9	62,0	2,2	47,6	49,7	2,6	69,7	23,2	7,1
Légumes, graines et fruits	65,2	32,0	2,8	71,1	26,0	2,8	85,3	11,1	3,6
Viandes et poissons	90,6	5,4	3,9	74,5	21,3	4,3	93,8	0,9	5,3
Lait, oeufs et collation	71,1	10,1	18,8	59,5	12,7	27,8	83,7	2,0	14,3
Ensemble	60,6	35,0	4,4	61,6	32,0	6,4	82,2	10,5	7,2

Source : ECAM 96/DSTAT

Chapitre 4. Evolution des revenus et de la consommation des ménages

4.1. Dynamique des revenus

L'enquête budget consommation de 1984 est considérée comme le point de repère pour l'analyse de la dynamique des revenus et les ajustements opérés par les ménages. Idéalement, l'aspect dynamique des conditions de vie des ménages devrait mesurer tous les changements intervenus dans le temps et leur influence sur le comportement des ménages en distinguant les plus pauvres des autres catégories de ménages, ou bien distinguer les temporairement pauvres des permanents pauvres. Cependant les données présentes ne permettent pas ce genre de comparaison et l'on se contentera de comparer deux situations dans le temps. Les données sur le revenu n'étant pas fiables, l'analyse ci-après sera centrée sur la dépense par tête comme une proxis du revenu par tête.

La dépense moyenne annuelle par tête s'élève à 236800 FCFA contre 152000 en 1983/1984 en francs courants, chiffre calculé sur la base des résultats de l'enquête budget/consommation. En prenant en compte l'évolution des prix entre ces deux périodes, la consommation moyenne annuelle par tête ne représente plus que 118200 FCFA au prix de 1983/84, soit une baisse en volume d'environ 22,2%. L'on ne peut cependant pas attribuer cette baisse au seul facteur de l'ajustement car trois phénomènes interfèrent sur le revenu, notamment depuis 1984: les difficultés liées à la crise économique, les tendances de fond ou de long terme comme la croissance démographique et enfin les tendances de court et moyen terme amplifiées par les mesures de l'ajustement structurel. L'utilisation des modèles appropriés pourrait permettre d'estimer la contribution de chacun des trois facteurs à l'appauvrissement des ménages, ce qui n'est pas l'objet de la présente étude.

La baisse de la dépense moyenne annuelle par tête a été de forte amplitude et s'explique en particulier par la baisse des revenus des ménages qui a été observée depuis l'avènement de la crise. Il s'agit :

- de la réduction des prix des produits agricoles d'exportation avant la dévaluation et ayant pour conséquences la baisse des revenus agricoles pour les ménages ruraux;
- de la baisse des rémunérations des salariés des secteurs public et privé;
- des ajustements opérés par les entreprises du secteur privé notamment la réduction des effectifs et la limitation du temps de travail;
- la limitation des recrutements dans le secteur public.

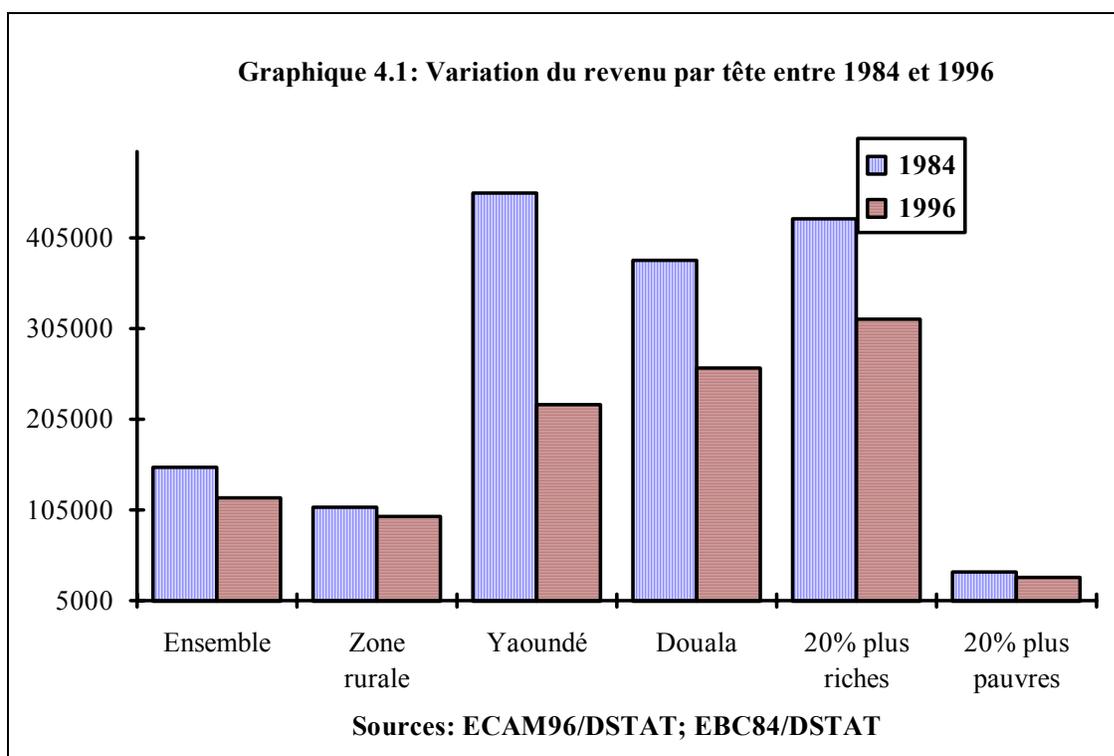
Les conséquences de ces baisses ont été répercutées sur l'ensemble de la demande des ménages. A la baisse du revenu nominal, il faut ajouter la hausse vertigineuse des prix observée après la dévaluation et qui a davantage rongé le pouvoir d'achat des ménages. La conjugaison de ces facteurs a contraint les ménages à des ajustements budgétaires comme l'indique l'analyse de la structure des dépenses ci-dessous. Les baisses ainsi observées varient selon les régions et selon la vulnérabilité des ménages. En zone rurale, la baisse du revenu par tête est de l'ordre de 10% contre 52% à Yaoundé et 31% à Douala. Par ailleurs elle est de 26% pour les 20% des ménages les plus pauvres et de 16% pour le cinquième quintile les plus riches.

La baisse des salaires des agents publics a contribué à une réduction plus forte du revenu par tête à Yaoundé qui est beaucoup plus une ville administrative comparée à la ville de Douala où les revenus tirés de l'activité informelle semblent avoir atténué la baisse des salaires. Ces évolutions confirment l'hypothèse selon laquelle la réallocation des ressources par les mesures de l'ajustement s'est opérée au détriment des zones urbaines dont les revenus ont fortement baissé depuis 1984. La

pauvreté qui en 1984 était essentiellement un phénomène rural a gagné les zones urbaines puisque de moins de 1% de pauvres à Yaoundé et Douala en 1984, l'on compte en 1996 des proportions de 29,6% de pauvres à Yaoundé et 19,7% à Douala.

La baisse globale de la consommation sur la période peut sembler moins forte que la baisse des revenus de 1990/1991; mais il ne faut pas perdre de vue que la population est essentiellement rurale et que la baisse dans cette région a été moins forte qu'en zone urbaine grâce à l'autoconsommation; ce qui explique la baisse relative de 27%. Par ailleurs entre la période 1987 et 1990, les revenus avaient suffisamment augmenté. En comparant les données de 1996 à celles de 1987 l'on minimise la baisse des revenus par rapport aux calculs qui seraient plutôt effectués sur la période 1990/1996.

La baisse moins forte de la consommation globale en zone rurale comparée à la zone urbaine est la résultante des politiques sociales différenciées mises en oeuvre par le Gouvernement et tendant à atténuer les effets de la crise et de la dévaluation sur les populations. D'une part, le relèvement des prix aux producteurs des produits agricoles d'exportation (Cacao, Café, Coton) après la dévaluation a permis de relever le revenu de ceux-ci. D'autre part, la hausse des prix des produits alimentaires, en particulier des produits vivriers constitue de plus une source de revenu des populations rurales qui se consacrent à l'activité agricole. Enfin l'autoconsommation en zone rurale est une partie importante de la consommation des ménages et lorsque celle-ci est valorisée, elle rehausse le revenu et le niveau de consommation des ménages des zones rurales. Toutes ces raisons permettent de comprendre la baisse relativement moins forte des revenus en zone rurale.



4. 2. Modifications des structures de consommation

Face à l'adversité de la crise, les ménages ont opéré des ajustements tendant à réduire certaines catégories des dépenses. Certains postes de dépenses ont ainsi subi des coupes importantes depuis 1984.

Tableau 4.1: Structure comparée des dépenses annuelles moyennes par tête

Postes de dépenses	1983/1984 Dépenses par tête en FCFA		1996 Dépenses par tête en FCFA en valeur		1996 Dépenses en FCFA par tête en volume		variation en volume %
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	
Aliment - Boissons - Tabac	86348	56,8	79474	47,8	65246	55,2	-24
Habillement	11623	7,6	11651	7,1	5083	4,3	-56
Logement	16871	11,1	39301	17,2	25886	21,9	+53
Dépenses de maison	10272	6,6	6260	4,6	4019	3,4	-61
Santé	6983	4,6	16694	10,1	8510	7,2	+21
Transport	13068	8,6	12521	8,0	3901	3,3	-70
Education	4012	2,6	6956	4,3	4846	4,1	+21
Loisirs	2817	1,9	1043	0,9	709	0,6	-75
Total	152000	100,0	236800	100,0	118200	100,0	-22

Sources: EBC 84/DSTAT - ECAM 96/DSTAT.

De fortes baisses ont été enregistrées dans les loisirs, les transports, les dépenses de maison, l'habillement et dans une moindre mesure l'alimentation où la consommation en volume a chuté de 24%. La modification de la structure des dépenses en volume fait apparaître une forte hausse des coefficients budgétaires du logement, de l'éducation et de la santé et une baisse pour les autres postes de consommation. Les augmentations des parts budgétaires de certains produits à l'exception de la consommation alimentaire, au détriment des autres traduisent l'ordre de priorité dans la consommation des biens et services par les ménages. Avec les difficultés de la crise, les ménages consacrent d'abord l'essentiel de leurs revenus à la satisfaction des besoins vitaux et n'effectuent les autres dépenses que s'il en reste un surplus de revenu. En d'autres termes, ce sont les dépenses des biens essentiels nécessitant un minimum indispensable ou incompressible pour la survie qui ont le plus augmenté en volume. En effet, la consommation alimentaire (alimentation, boissons et tabacs) a baissé en volume de 24% mais sa part budgétaire n'a déchu que 1,6 point. Une bonne partie de la baisse en volume s'expliquerait par une réorientation de la consommation vers des produits de qualité inférieure par les ménages.

La modification de la structure des dépenses de consommation ainsi observée, sans que l'on prenne en compte les substitutions à l'intérieur des différents groupes de produits est la conséquence des stratégies de survie mises en oeuvre par les ménages. Il apparaît que 80% des dépenses moyennes par tête en volume sont constituées des biens consommés pour la satisfaction des besoins vitaux contre 75% en 1983/1984. Ces proportions sont à comparer avec les résultats des comptes nationaux qui estiment à plus de 80% la part de la consommation finale des ménages sur le PIB. En zone rurale, la part consacrée aux produits essentiels ci-dessus évoqués (alimentation, logement, santé et habillement) constituent les 86% de leur consommation totale. De même, pour les 20% des ménages pauvres, cette proportion atteint les 89%.

Par rapport à la variation globale, les évolutions restent similaires en zone rurale contrairement aux grandes villes (Yaoundé et Douala), où tous les postes budgétaires ont connu des baisses, excepté le poste éducation à Douala. Yaoundé et Douala connaissent des problèmes particuliers par comparaison aux variations d'ensemble. Le logement a fortement baissé comparé aux autres zones, mais il faut y voir le fait de l'imputation des loyers fictifs des ménages propriétaires dont la proportion est importante dans l'arrière pays. En effet il y a plus de ménages propriétaires en zones rurales qu'en ville, ce qui explique le contraste dans les évolutions en volume de ce produit. Dès lors, la baisse en volume du logement en ville traduit beaucoup plus un phénomène de qualité qu'un manque crucial de logement. A la suite des difficultés liées à la crise, les ménages locataires ont tout simplement quitté les appartements de luxe pour rejoindre des maisons modestes, ce qui a par ailleurs tiré les prix des loyers vers le bas. En 1984, 8% des ménages occupaient des appartements dans les grands immeubles contre 5% en 1996 à Yaoundé, ces proportions sont de 12% en 1984 à Douala contre 10,8% en 1996. Cependant ces réductions ne doivent pas cacher les progrès réalisés en 12 ans en matière de logement et à la suite des politiques sociales de logement menées par le Gouvernement notamment les constructions des grandes cités SIC et MAETUR.

5. Conclusion

Cette étude a permis de comprendre le phénomène de la pauvreté au regard des revenus et de la consommation des ménages. Le premier résultat qui s'en dégage et qui est en fait une confirmation, c'est que la pauvreté est d'abord un fléau des zones rurales. Cependant, ce fléau s'est répandu dans les zones urbaines. Ce résultat provient du fait que les difficultés économiques et les politiques d'ajustement structurel n'ont pas épargné les grandes villes, bien au contraire.

Il apparaît en deuxième lieu que les populations pauvres le sont tellement qu'une fraction très importante de leurs revenus est consacrée à la consommation alimentaire, au détriment d'autres dépenses importantes telle que l'éducation et la santé, limitant ainsi l'investissement en capital humain. A cet égard, les parents pauvres, si rien n'est fait en leur faveur risquent de générer des enfants pauvres, créant ainsi le cercle vicieux de la pauvreté.

Troisièmement, la consommation alimentaire des populations pauvres les prédispose à des déséquilibres nutritionnels. En effet on y a noté la faiblesse de la consommation de produits tels que le lait et les oeufs, et la forte consommation des huiles, graisses, féculents et céréales, phénomène déjà relevé par une étude de la SEDA il y a quelques années.

Enfin en matière de dynamique, toutes les catégories de ménages ont été victimes des problèmes économiques qu'a connu le pays; mais particulièrement les populations des deux métropoles.

Références Bibliographiques.

- 1- BACKINY Y. P., « Niveau de vie et l'éducation des enfants à Yaoundé », Yaoundé 1994.
- 2- BANQUE MONDIALE, « La pauvreté: Rapport sur le développement dans le monde 1990 », Washington 1990.
- 3- BOATENG O. E, et Al, « A poverty profile for Ghana, 1987-88 » in Journal of African Economies, Vol 1 N° 1, March 1992.
- 4- Direction Nationale du 2è RGPH: « Analyse préliminaire - Synthèse des rapports préliminaires », I.M.A, Yaoundé, Avril 1992.
- 5- Direction Nationale du 2è RGPH, « Enquête démographique et de santé » Cameroun, 1991.
- 6- Direction Nationale du 2è RGPH:«Résultats bruts-République du Cameroun», Yaoundé.
- 7- DIAL-DSCN/MINPAT: « Conditions d'activité de la population de Yaoundé, Enquête 1.2.3, Premiers résultats, phase 1 », Yaoundé, Juin 1993.
- 8- DIAL-DSCN/MINPAT: « Consommation et conditions de vie des ménages, Enquête 1.2.3, premiers résultats, phase 3 », Yaoundé, Juin 1993.
- 9- Direction de la Statistique et des Comptes nationaux (Niger) « Enquête sur le Budget et la Consommation des Ménages au Niger: phase urbaine 1989-1990. Volet A: les dépenses, la consommation et l'approche de la pauvreté en milieu urbain », Niamey, Novembre 1994.
- 10- DSCN/MINEFI, CREFA/Université LAVAL, « Scolarisation et conditions d'activité au Cameroun: le cas de cinq départements », Yaoundé 1995.
- 11- DSCN/MINPAT: « Enquête Nationale Budget-Consommation auprès des Ménages: Vol.1. Principaux résultats sur: les caractéristiques socio-démographiques, l'habitat et les biens durables, la structure des dépenses, l'autoconsommation alimentaire, la distribution des revenus », Yaoundé, Octobre 1989.
- 12- DSCN/MINPAT: « Enquête Nationale Budget-Consommation auprès des Ménages: Vol.2. Tome 2, Tableaux Statistiques », Yaoundé, Avril 1990.
- 13- DUBOIS J.L., « Mesurer la pauvreté, systèmes d'information et cadre d'analyse: les Cahiers d'O.C.I.S.C.A. », Yaoundé 1994.
- 14- FRANÇOIS, P., ESNA, « Anthropométrie de la population urbaine. Enquête nationale budget-consommation », Togo-FED 1987-1990, 31 p.
- 15- GROOTAERT, C., MARCHANT, T. “ Enquête prioritaire DSA. Un instrument permettant une rapide identification et un suivi des groupes de population cibles ”, Les dimensions sociales de l'Ajustement en Afrique Subsaharienne, Document de travail N°12, Banque Mondiale, Washington, D.C., 1992, 188 p.

- 16- INACK INACK S., NDIFFO J., NKWAYEP R., « Pauvreté et marché du travail au Cameroun », Yaoundé, 1992.
- 17- JELLIFFE, D. B.,” Appréciation de l'état nutritionnel des populations (principalement par voie d'enquête dans les pays en développement), Organisation Mondiale de la Santé, Série de monographies, N°53, Genève, 1969, 286 p.
- 18- KANBUR, R., « La pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Côte D'Ivoire », Document de travail D.S.A n° 2, Banque Mondiale ,Washington, 1990.
- 19- LOWE, J.C., NESTEL, P., RUTSTEIN, S. O. “ Nutrition et santé des jeunes enfants au Cameroun. Résultats de l'Enquête Démographique et de Santé au Cameroun 1991 ”, Nutrition en Afrique, Macro International Inc., Columbia, Mars 1993.
- 20- LYNCH S.G., « Income distribution, poverty and consumer preferences in Cameroon », Cornell food and nutrition policy program, Washington DC, August 1991.
- 21- MILLS C. A., « Ajustement Structurel en Afrique subsaharienne », Institut de Développement Economique de la Banque Mondiale.
- 22- MORISSON C., « Ajustement et équité », Cahier de politique économique de l'OCDE, n° 1 1992
- 23- POPULATION REPORTS, Série I, Numéro 5, Mai 1987, 48 p.

Annexes

Annexe 1: Concepts et définitions

- *Région*: Strate. Le Vocabulaire "région" sera utilisée au lieu du vocable "strate", beaucoup plus statistique.

- *Strate*: Les strates sont des sous-ensembles aussi homogènes que possible en leur intérieur et hétérogènes entre eux. Les strates définies pour cette enquête sont les suivantes.

1. la ville de Yaoundé
2. la ville de Douala
3. les autres villes (au moins cinquante mille habitants en 1995)
4. la région Forêt (reste des provinces du Centre, du Sud et Est)
5. la région Hauts-plateaux (reste des provinces de l'Ouest, Nord-Ouest, Sud-ouest Littoral).
6. la région Savane (reste des provinces septentrionales).

- *Ménage*: Ensemble de personnes (ayant de lien de sang, de mariage ou non), vivant dans la même unité d'habitation, prenant le plus souvent leurs repas en commun, généralement subvenant en commun aux dépenses courantes et reconnaissant généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage.

- *Type de ménage*: ménage selon sa composition. On distinguera les ménages suivants: personne seule, monoparental strict, monoparental élargi, nucléaire strict, nucléaire élargi, autre élargi (par exemple les polygames, ou amis qui se mettent ensemble).

Personne seule: désigne les ménages constitués par une seule personne.

Monoparental strict: ce sont les ménages constitués par un des parents et ses enfants.

Monoparental élargi: ménages qui comportent un des parents, des enfants et d'autres personnes en dehors de la famille nucléaire.

Nucléaire strict: ménages constitués juste par les deux parents et leurs enfants

Nucléaire élargi: ménages constitués par les deux parents, leurs enfants et d'autres personnes.

Autre élargi: Ménages autres que tous ceux définis précédemment et notamment les ménages polygames

- *Population potentiellement active*: population de 15 à 64 ans.

- *Taux d'activité*: rapport du nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) sur la population potentiellement active.

- *Taux de chômage*: rapport du nombre de chômeurs sur le nombre d'actifs.

- *Rapport de dépendance*: rapport de la taille du ménage sur le nombre d'actifs occupés dans le ménage.

- *Taux d'informalité*: rapport du nombre d'actifs occupés dans le secteur informel sur le nombre d'actifs occupés.

- *Taux de pluri-activité*: rapport du nombre d'actifs ayant plus d'un emploi sur le nombre total d'actifs occupés.

- *Pression communautaire*: nombre moyen de personnes hors noyau nucléaire vivant dans le ménage

- *Groupe socio-économique*: type de ménage selon le lieu de résidence et l'activité du chef de ménage. On distinguera les groupes suivants:

En zone rurale, agriculteurs et non agriculteurs.

En zone urbaine, chômeurs et inactifs, agents d'encadrement et de maîtrise du secteur formel, Autres actifs occupés.

- *Taux de scolarisation*: rapport du nombre d'enfants scolarisés sur le nombre total d'enfants scolarisables (6 à 14 ans).

- *Taux d'analphabétisme*: rapport du nombre de personnes ayant plus de 6 ans ne sachant ni lire ni écrire sur le nombre total de personnes de plus de 6 ans.

- *Standard de vie (ou niveau de vie)*: Situation par rapport à la pauvreté (pauvre, intermédiaire et non-pauvre ou aisé).

Annexe 2: Note Sur le calcul des indicateurs de pauvreté

Sur le concept des indicateurs P_x utilisés dans la section 2.

De manière générale, $P_x = 1 / n \sum_{i=1}^q ((Z - Y_i) / Z)^x$

P_0 qui est l'indicateur d'incidence de la pauvreté représente simplement la proportion de personnes vivant dans les ménages pauvres dans la population.

P_1 qui est l'indicateur d'intensité de la pauvreté mesure la proportion de ressources à affecter aux pauvres pour les hisser au-delà du seuil de pauvreté.

P_2 mesure en quelque sorte l'aversion d'une population donnée vis à vis de la pauvreté.